



**The CBC Pensioners
National Association**

Preserving our Future, Sharing our Past

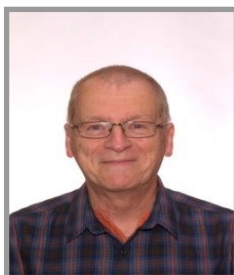
**L'Association nationale
des retraités de la SRC**

Assurer notre avenir, partager notre passé

Contact

Bulletin

Message du président



Donald Langis

VOUS AVEZ LA PAROLE

Vous avez probablement reçu un important dossier d'information et un formulaire de consentement de la part du Centre d'administration des pensions de Radio-Canada au moment de la publication de ce bulletin. N'oubliez pas de vérifier votre courrier.

Il est essentiel que vous retourniez le formulaire le plus rapidement possible. Dans ce numéro de Contact destiné à tous les retraités, vous pouvez lire un article de Dan Oldfield, qui décrit le processus.

Votre consentement est nécessaire pour permettre la distribution d'environ 115 millions de dollars d'excédent de pension. Il s'agit d'une exigence de l'organisme de réglementation du régime de retraite, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), qui requiert le

Avis aux lecteurs

Ce numéro de CONTACT est envoyé à tous les retraités de Radio-Canada par l'Association nationale des retraités de Radio-Canada (ANR). Cette distribution annuelle est conforme au protocole d'entente (PE) entre l'ANR et Radio-Canada. Le protocole d'entente reconnaît l'ANR comme la voix organisée des retraités de Radio-Canada.

Conformément aux modalités du PE, les noms et adresses des non-membres n'ont pas été fournis par Radio-Canada à l'ANR, mais ont été fournis directement à l'imprimerie pour l'envoi postal.

Radio-Canada n'a pas approuvé le contenu de la communication. L'ANR est seule responsable du contenu de cette communication. Tous les frais de production et de distribution du bulletin sont payés par l'Association.

consentement d'au moins deux tiers de tous les retraités, ce qui représente plus de 8 000 personnes.

On a travaillé fort pour négocier l'accord de partage des excédents et pour protéger vos droits au régime. Maintenant c'est à votre tour. Veuillez répondre le plus rapidement possible. Aux non-membres qui reçoivent ce numéro de Contact, vous pouvez soutenir nos efforts en devenant membre de l'ANR.

NOUVEAU PROCESSUS ÉLECTORAL

Nous utilisons une nouvelle approche pour élire le prochain exécutif de l'ANR. Tous les membres pourront désormais voter soit par voie électronique ou par téléphone. Les garanties et la confidentialité seront renforcées avec un code personnel à usage unique.

Ce changement important vise à donner à tous les membres la possibilité de voter pour les personnes qui dirigeront l'ANR. Le conseil d'administration a également lancé un appel aux membres pour siéger au comité des élections. Ce comité sera composé de cinq membres de l'ANR qui représentent nos membres, tant sur le plan géographique que linguistique.

Les postes disponibles sont Président (anglophone), Vice-président (anglophone), Vice-président (francophone) et Trésorier. Plus d'informations sur les élections et les candidats seront publiées sur le site Internet de l'ANR de janvier à mars 2024. Pendant cette période, les candidats pourront informer le Comité des élections s'ils souhaitent se présenter à un poste au Conseil d'administration.

EXAMEN DES STRUCTURES

Nous sommes constitués en association depuis près de 25 ans et nous pensons qu'il est temps de revoir notre organisation à tous les niveaux. Les idées nouvelles sont toujours encouragées. Le conseil d'administration a établi un comité chargé d'examiner la structure et la gouvernance de l'ANR et il devrait faire ses recommandations au nouveau conseil d'administration au printemps prochain.

RÉDUCTION DES TAUX RAMC

Bonne nouvelle pour ceux qui adhèrent au Régime d'assurance maladie complémentaire. Les tarifs pour l'année prochaine sont réduits. Apprenez-en davantage dans cette édition.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer que le président régional de l'ANR pour Terre-Neuve-et-Labrador, Jon Soper, remplace Alain Pineau à titre de représentant au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada. À Alain, merci pour tout votre travail au sein du Conseil d'administration.

Je vous souhaite tous le meilleur pour les fêtes de fin d'année et une année 2024 remplie de santé et de bonheur.



Mise à jour du Protocole d'entente Votre action est requise

Au cours des prochains jours, les retraités de Radio-Canada/CBC recevront les détails de la distribution prévue de l'excédent du régime de retraite. Ceux-ci ont maintenant été envoyés à tous les participants au régime de retraite et comprennent une enveloppe préadressée et affranchie. La trousse contient plusieurs pages de détails, dont un formulaire de consentement que vous êtes invité à retourner d'ici le **8 décembre 2023. Nous vous invitons fortement à lire le document et à retourner le formulaire de consentement le plus rapidement possible.**

NOUVEAU! FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉLECTRONIQUE

Il existe maintenant une option électronique pour recevoir et soumettre votre formulaire de consentement. Les participants peuvent se rendre à la section « Mon relevé de pension » sur le site [Web du CAP](#). Le formulaire de consentement et les informations sont disponibles au format pdf. Vous devez imprimer le formulaire, le signer et le dater manuellement, le numériser et le renvoyer par courriel au CAP : surplus@telussante.com.

L'organisme de réglementation des régimes de retraite exige le consentement d'au moins deux tiers de tous les cotisants, ce qui représente plus de 8 000 retraités et retraités différés. **Le fait de ne pas obtenir ce niveau de consentement peut empêcher toute distribution de l'excédent.**

Les paiements comme ceux qui ont été convenus dans le protocole d'entente sont considérés comme une amélioration des prestations de retraite et doivent être approuvés par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le versement d'un excédent est traité comme si l'employeur retirait de l'argent du régime de retraite, même si cet argent sera partagé avec les cotisants. **C'est pourquoi l'approbation des contributeurs est requise.**

Dans notre cas, deux groupes doivent être consultés : ceux qui cotisent actuellement au régime (employés) et ceux qui ont cotisé dans le passé, mais qui ne cotisent plus (les pensionnés, les survivants et les retraités différés).

Radio-Canada devra démontrer au BSIF qu'elle a obtenu le consentement nécessaire lorsqu'elle présentera une demande de retrait de l'excédent au BSIF.

En plus du matériel que vous recevrez par la poste, un avis public sera affiché dans les journaux à travers le pays.

Avec votre coopération pour le retour des formulaires de consentement, nous sommes convaincus que le versement sera appuyé. Une fois que l'organisme de réglementation fédéral sera satisfait qu'un nombre suffisant

de participants au régime consentent au versement, Radio-Canada/CBC demandera officiellement le consentement du BSIF pour retirer l'excédent et commencer la distribution.

L'approbation du BSIF est obligatoire et, en supposant qu'il consente au retrait et au versement de l'excédent, il en avisera par écrit. Il faudra ensuite attendre encore 40 jours avant que les versements puissent commencer.

MONTANT RÉVISÉ DE LA DISTRIBUTION

Le montant global pour la distribution sera un peu plus élevé que les 95 millions de dollars que nous avons spéculés. Il s'agit en fait de plus de 115 millions de dollars, plus les intérêts.

Nous n'avons toujours pas de pourcentage définitif pour les montants des distributions individuelles. Nous envisageons probablement la fin du printemps ou le début de l'été avant qu'un paiement ne soit effectué. Tout ce qui est payé viendra sous la forme d'un paiement unique.

Nous continuons de rencontrer Radio-Canada et les syndicats pour assurer que nous faisons tous ce qui doit être fait le plus rapidement possible. Nous vous tiendrons informés de tout développement important.

Nouveaux taux du programme d'assurance-maladie complémentaire pour 2024

Les retraités qui participent au régime d'assurance-maladie complémentaire (RAMC) de CBC/Radio-Canada bénéficieront d'une réduction bienvenue des primes mensuelles lorsqu'elles entreront en vigueur le 1er janvier 2024. Les économies vont varier de 2 \$ en Nouvelle-Écosse pour une couverture familiale de 65 ans et plus, à 43 \$ au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les taux varient parce qu'ils sont basés sur les prestations de soins de santé fournies dans chaque province.

C'est une bonne nouvelle compte tenu de l'impact des récents taux d'inflation, en particulier pour les personnes à revenu fixe. Nous poursuivons l'objectif à long terme de créer un taux national unique pour tous les retraités.

Les abonnés seront informés de leur taux individuel pour l'année à venir.

Jon Soper nommé au Conseil de fiducie



Jon Soper

Le conseil d'administration de CBC/Radio-Canada a approuvé la nomination de Jon Soper en tant que représentant des retraités au Conseil de fiducie. Jon est hautement qualifié pour ce rôle et sera un excellent défenseur des membres. Il possède une vaste connaissance des avantages sociaux des employés et des retraités, acquise au cours des 24 années passées en tant que membre du Comité consultatif des avantages sociaux (CCAS). Il a également passé 16 ans en tant que représentant des employés anglais au conseil de fiducie. Jon est président de la région de Terre-Neuve-et-Labrador de l'Association nationale des retraités de la SRC.

Qu'est-il advenu du Programme d'aide aux employés?

Le portail du Programme d'aide aux employés (PAE) est inaccessible aux retraités depuis quelques mois. Bien que nous avons envoyé un courriel à tous les membres le 29 avril dernier à ce sujet, nous continuons de recevoir des questions et des plaintes.

La SRC a changé de fournisseur et le PAE est maintenant désigné comme le Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF). Le service est fourni par Kii de CloudMD, en remplacement de l'ancien fournisseur Homewood. Toutefois, à cause des coûts, la haute direction de la SRC aurait choisi d'abandonner les retraités.

Nous avons rencontré la direction en juillet pour lui faire part de notre inquiétude et de notre déception face au manque de consultation, à la décision et à son impact sur nos membres. La décision est basée sur le fait que le fournisseur facture en fonction de l'utilisation potentielle et non de l'utilisation réelle. L'inclusion de tous les retraités représente un coût important, alors qu'en réalité, ils utilisent très peu le PAE. Bien que nous soyons d'accord sur le fait que le coût de la prestation du service dépasse

les avantages, nous continuons à travailler avec SRC/CBC pour voir s'il existe une solution rentable pour fournir des services à ceux qui souhaitent utiliser les services du PAE.

Pleins feux sur un membre de l'ANR : Kevin Hanlon, région de Terre-Neuve-et-du-Labrador

par Rich Knowles, région des Maritimes



Jon Soper et Kevin Hanlon

C'est en 1964 que Kevin Hanlon a commencé sa carrière à St. John's, Terre-Neuve en 1964 en tant que commis de bureau junior. Quelques années plus tard, il est devenu assistant-éclairagiste dans le studio de télévision et, par la suite, technicien de son sur film.

« J'ai travaillé aux nouvelles, sur des documentaires et à l'émission *Land and Sea*, probablement l'une des émissions qui a été le plus longtemps en ondes à la CBC. Cela m'a amené dans tous les coins et recoins de Terre-Neuve-et-Labrador. En 1976, j'ai travaillé aux Jeux olympiques de Montréal comme technicien du son », explique Kevin. Plus tard, il est devenu caméraman aux nouvelles télévisées, un travail qui l'a emmené aux États-Unis et en Europe.

Kevin a de nombreux souvenirs, mais il y en a un qu'il chérit particulièrement. « En 1985, un avion d'Arrow Air transportant du personnel militaire américain de retour du Sinaï s'est écrasé à Gander, entraînant la mort de tous les soldats et de l'équipage à bord. Plus tard, le réalisateur Bob Wakeham, Bill Gillespie et moi-même nous sommes rendus à Fort Campbell, au Kentucky, pour tourner un documentaire sur les familles des soldats décédés. À notre arrivée, nous avons remarqué des pancartes souhaitant la bienvenue aux familles de Gander. Une célébration de la vie avait été organisée avec Johnny Cash chantant l'hymne national des États-Unis. Nous nous préparions à filmer les événements lorsque le commandant de la base s'est approché de moi et m'a demandé de le suivre vers une roulotte. Il m'a alors présenté Johnny Cash, qui m'a serré la main, m'a remercié d'être venu et m'a présenté sa femme, June Carter. » Kevin se rappelle également avoir tourné un documentaire à Manhattan à propos des métallos terre-neuviens qui ont travaillé à l'érection de gratte-ciels.

Cette affectation l'a entraîné à plus de 50 étages de hauteur!

Prendre sa retraite à l'âge de 49 ans a été toute une adaptation. « Ma journée normale comme caméraman se résumait à "je n'ai aucune idée ce dont ma journée aura l'air", et j'adorais ça. Puis, j'ai pris ma retraite et mon quotidien est devenu "Qu'est-ce que je vais bien faire aujourd'hui?" Mais maintenant, je me demande comment j'avais le temps de tout faire quand je travaillais! Je suis très occupé en tant que papi et chauffeur, et j'attends avec impatience qu'on m'appelle. J'ai vécu mes plus fiers moments à la naissance de mes petits-enfants, alors que j'étais à la maison avec ma famille. Puis, il y a deux cafés-rencontres, ainsi qu'une vie sociale active avec ma femme et mes amis de l'ANR », indique Kevin.

Kevin est membre de l'ANR depuis qu'il a pris sa retraite en 1997. « L'Association joue un rôle important dans ma vie. J'ai fait partie du comité exécutif sous quatre présidents au cours des 12 dernières années, parce qu'il est important pour moi que l'ANR demeure forte. Nous avons une solide direction à Ottawa qui surveille de près nos pensions, l'excédent du régime de retraite, le programme du FAS et les prestations de santé. C'est une organisation dont je suis fier! »



Coalition équité des pensions aux conjoints survivants

Le Congrès national de l'ANR de 2012 a approuvé une proposition visant à former un groupe de travail chargé d'examiner le fait que le régime de retraite de Radio-Canada/CBC ne prévoit pas le versement d'une prestation de survivant au conjoint d'un participant qui n'était pas le conjoint inscrit au dossier au moment de la retraite.

Radio-Canada a informé l'ANR que toute modification du régime de retraite de Radio-Canada/CBC nécessitait l'approbation du ministre. Pensant que cela était exact, il a été décidé qu'il serait préférable de former une coalition, dirigée par Maurice Gill et Rick Inglis. L'objectif de cette coalition était de s'attaquer ensemble à toutes les lois nécessitant une approbation ministérielle, c'est-à-dire la Loi sur les normes de prestation de pension (LNPP) et cinq autres lois.

2013-2023 - Une rétrospective

- Dans l'année qui a suivi le congrès, avec l'aide considérable des bénévoles de l'ANR à travers le pays, la coalition s'est finalement élargie pour inclure 22 partenaires, dont les membres totalisent plus de 5,2 millions de personnes.
- M. Bernard Dussault, ancien actuaire en chef des régimes de pension fédéraux dans le secteur public, a apporté son aide en matière d'analyse.
- La coalition a participé à une série d'autres actions.

Pour les régimes de retraite sous son contrôle direct, le gouvernement s'est montré intraitable sur cette question et n'a pas voulu mettre en œuvre de changements significatifs. Au fil des ans, nos contacts avec divers ministres ont suscité de la sympathie, mais aucune action positive.

La position intransigeante du gouvernement signifie qu'il n'est plus logique d'essayer d'apporter des changements dans les législations pour les régimes sous le contrôle direct du gouvernement. Cependant, la loi qui régit le régime de Radio-Canada est différente et offre une opportunité à l'ANR.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration de l'ANR en novembre, le conseil a approuvé une des recommandations de la coalition qui consistaient à mettre fin aux activités de la coalition et à fermer le site web. L'ANR continue de travailler sur ce dossier et toute information à ce sujet sera publiée sur le site de l'ANR.

Au nom du conseil d'administration de l'ANR et de ses membres à travers le pays, nous remercions chaleureusement Maurice Gill et Rick Inglis pour leurs années de travail dévoué dans ce dossier.

Être membre est important

par Phil Peck co-président, comité sur le recrutement

Après plus d'un an d'audience, le juge Dennis O'Connor s'est prononcé en notre faveur sur la question de l'arbitrage du protocole d'entente concluant que cet accord est toujours en vigueur et comme la plupart d'entre nous le savent, il y aura une distribution de l'excédent de la caisse de retraite.

Cette victoire de l'ANR n'aurait pas été possible sans vous - votre appui est nécessaire pour permettre à l'Association de poursuivre ce type de travail pour **tous** les retraités.

Nous avons besoin de vous pour renforcer les rangs de l'Association, afin que les retraités puissent continuer à défendre leurs droits et leurs bénéfices.

Le nombre de membres diminue au fur et à mesure que les membres de longue date décèdent. **Nous avons besoin de vous** pour les remplacer, pour appuyer le travail de l'Association et pour veiller à ce que quelqu'un s'occupe de vos intérêts.

Les cotisations sont modestes : 3,20 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ que vous recevez de votre pension. Elles sont perçues à la source, ce qui est pratique.

Aujourd'hui est une bonne journée pour devenir membre de l'Association nationale des retraités de Radio-Canada. **Nous avons besoin de vous.**

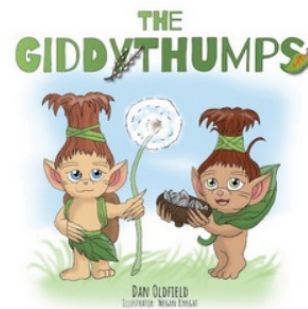
Vous êtes déjà membre ? Appelez un ancien collègue qui n'est pas membre et dites-lui que nous avons besoin de sa présence dans nos rangs.

Dan Oldfield publie son premier conte pour enfant

par Catherine Schellenberg, coordonnatrice des communications

Vous connaissez peut-être Dan Oldfield pour son implication avec l'ANR et son dévouement à l'arbitrage de l'excédent du régime de retraite qui a mené à la récente victoire des retraités de Radio-Canada.

Eh bien, Dan est récemment devenu un auteur publié, avec la sortie de son premier livre illustré de fiction pour les jeunes, intitulé *The Giddythumps*. Le livre explore l'amitié entre Frazellnap et Beetoo, de minuscules créatures qui vivent au pied d'un arbre. Comme la plupart des bons amis, ils s'entendent bien jusqu'au jour où Frazellnap se met en colère contre Beetoo. Il semble qu'ils ne pourront jamais rétablir leur amitié, jusqu'à ce qu'un ami intervienne pour leur apprendre le pardon.



Par son travail auprès des adultes, Dan a été motivé à écrire une histoire pour les enfants mettant l'accent sur l'importance de tisser de bonnes relations et sur le pouvoir du pardon. « Les jeunes enfants ont soif d'apprendre et j'espère en tirer parti en ciblant le développement de l'intelligence émotionnelle et les aptitudes à la résolution de problèmes. Le conte est un puissant outil d'apprentissage pour les enfants et les adultes. »

Giddythumps est maintenant disponible au Canada sur Indigo et Amazon ainsi que sur d'autres sites de vente en ligne.

Dan est un ancien journaliste de la CBC. Il est partenaire d'une entreprise qui offre des services de formation en milieu de travail et de facilitation de réunions.

Récits des tranchées : Un effort en vue de préserver l'histoire de la CBC

Legacy Interviews est un projet pilote pour raconter l'histoire de notre travail
par Susan Helwig

(Ci-dessous est une traduction de l'article reproduit avec la permission du [bulletin Livewire, région de l'Ontario](#))

Un petit groupe de membres de l'ANR a fait les premiers pas vers la création d'un nouveau projet d'histoire orale : raconter l'histoire de la CBC au moyen d'interviews avec d'anciens employés.

Quoi de mieux que de demander à des personnes qui ont passé leur vie professionnelle à la radio et à la télévision? Nous avons vécu des moments mémorables, alors que les événements mondiaux et les progrès technologiques ont changé nos vies. Nos histoires comptent et

Elles intéresseront d'autres personnes aujourd'hui et dans les générations futures.

Comment allons-nous procéder? Legacy Interviews propose de commencer modestement, avec un projet pilote visant à réaliser des interviews audio avec dix membres de l'ANR provenant de divers contextes, à la radio et à la télévision, y compris les nouvelles, les sports, la musique, les dramatiques, la production technique et la direction.

Il s'agit d'un travail bénévole. L'ANR compte un grand nombre de membres ayant une expertise professionnelle en tant que chercheurs, réalisateurs, interviewers, bibliothécaires, gestionnaires et techniciens. Nous demandons votre aide.

Jusqu'à présent, ce projet a été accueilli avec enthousiasme. Nous avons mis l'idée à l'essai en demandant à quelques retraités, dont certains sont très connus, s'ils consentiraient à se faire interviewer. Ils ont tous accepté. Il semble évident que les membres de l'ANR souhaitent raconter leurs histoires. Ils aiment l'idée de laisser derrière eux un patrimoine enregistré pour les générations futures.

Sur la base de cet enthousiasme, et après un peu de recherche, voici les paramètres que nous envisageons pour les dix premières interviews

- Des enregistrements audio seulement pour commencer.
- Initialement, les interviews seraient la propriété de l'ANR, à utiliser pour le bulletin *Livewire* ou pour le bulletin national, *Contact*, ou encore publiées sur notre site Internet.
- À l'avenir, la collection Legacy Interviews serait conservée dans une université ou des archives gouvernementales, dans le but de la mettre à la disposition des générations futures.
- Si elle a du succès, l'idée pourrait être partagée avec des collègues de tout le pays.

Nous avons reçu des conseils et du soutien des personnes suivantes : Ira Basen, Gail Carducci, Jeffrey Dvorkin, Paul Kennedy, Lise Lareau, Talin Vartanian et Bob Waller. Nous avons besoin de volontaires avec une expérience variée. Nous aimerions aussi que toute personne intéressée à se faire interviewer au sujet de sa carrière à Radio-Canada/CBC communique avec nous.

Avec votre aide, le projet peut évoluer. Si vous êtes intéressé, veuillez écrire à pnalivewire@gmail.com, en indiquant « Legacy Interviews » dans la ligne objet.